LE SAVIEZ-VOUS ?

MIEUX COMPRENDRE LA RÉGULARISATION DE CHARGES

La régularisation des charges est un document adressé une fois par an après l'approbation des comptes en Assemblée Générale.

Elle correspond à la différence entre le budget prévisionnel voté annuellement dont le règlement se fait via vos 4 appels de fonds trimestriels et les dépenses réelles de l'année écoulée.

La régularisation de charges peut donc être débitrice ou créditrice selon les années.

CE N'EST PAS UN IMPAYÉ !
En effet, les sommes redevables sont exigibles le jour de l'Assemblée Générale.

IL EXISTE DEUX TYPES DE RÉGULARISATION DE CHARGES

- **Les charges courantes,** budget annuel voté en A.G., où l'on peut voir également la quote-part locative récupérable auprès d'un locataire
- **Les charges travaux,** votées en A.G., qui sont principalement à destination des Copropriétaires

LA RÉGULARISATION DE VOS CONSOMMATIONS INDIVIDUELLES

C'est dans le décompte des charges annuelles qu'apparait la régularisation de vos consommations d'eau et de chauffage pour les immeubles qui disposent de compteurs individuels.

Les provisions payées tout au long de l'année sont regroupées dans la ligne « Déduction des appels de provision ».

BON À SAVOIR

Où retrouver vos régularisations de charges ?

Sur votre Espace Client, dans la rubrique « **Finance** » accessible à l'adresse :

www.immocity.com/connexion

Immo City

ZOOM SUR LA RÉGULARISATION DE CHARGES !

Immo City

CHARGES DE COPROPRIETE

Copropriété :

Copropriétaire :

Gestionnaire :

Comptable :

Compte Web :

Paris, le 4/07/2022

Page 1 / 1

Mademoiselle,

Veuillez trouver ci dessous le détail de vos charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
28	-		2	Appartement	
1	-		SS	Cave	

Informations

DECOMPTE DES CHARGES ANNÉE 2021 + SOLDE TRAVAUX

Nature des charges	Date édition	Exercice de Charges	Références	Date d'échéance	Avance trésorerie	93,83
Charges courantes	04/07/2022	01/01/2021 - 31/12/2021	S.0142.00013	01/08/2022	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Dépenses	Tantièmes Généraux	Tantièmes Individuels	Votre Quote-Part	Dont Locatif
Groupe de lots n° 28 Appartement					
Charges tous bâtiments					
CHARGES GENERALES	17.696,74	997	37	668,76	255,91
CHARGES COMPTEURS EAU	262,55	15	1	17,50	17,50
CONSOMMATIONS INDIVIDUELLES	4.434,40	964	43	197,80	197,80
Index début: 1987 Fin: 2030 M3					
Total groupe de lots				872,06	471,21
Total copropriétaire				872,06	471,21
Déduction des appels de Provisions				-814,17	
Solde de la régularisation				57,89	

Prélèvement effectué sur le compte indiqué ci-dessous

Intitulé du compte :

Référence :

ICS :

IBAN :

Montant dû :

Par prélèvement le : 01/08/2022

Date d'édition de la régularisation

Zone d'information remplie par votre comptable

La référence à communiquer pour toute question ou paiement

Date de l'A.G.

Calcul de votre quote-part à partir de vos tantièmes individuels

Charges récupérables auprès du locataire

Période correspondante aux fonds appelés

Dépenses de l'immeuble

Consommation d'eau avec les chiffres de début et de fin du compteur en m³ pour l'année écoulée

Coupon de règlement : Uniquement en cas de solde positif de la régularisation en précisant la référence